

Ouverture d'un séminaire itinérant sur la propriété intellectuelle

Assurer une protection efficace à la propriété intellectuelle et garantir une concurrence saine dans le secteur

Un séminaire itinérant de deux jours sous le thème: vers une protection plus bénéfique de la propriété intellectuelle a ouvert ses travaux à Nouakchott hier.

Organisé par le ministère des Mines et de l'Industrie avec la collaboration de l'Office Européen des Brevets et l'Institut National de la propriété intellectuelle, ce séminaire vise à sensibiliser sur l'importance et le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement de toutes les activités économiques et industrielles.

Ouvrant les travaux de la rencontre, le ministre des Mines et de l'Industrie a indiqué que les titres



de propriété intellectuelle représentent une source de richesse, de bien-être, de progrès technique et économique pour les Etats.

Lire page 4

Ouverture d'un séminaire itinérant sur la propriété intellectuelle

Assurer une protection efficace à la propriété intellectuelle et garantir une concurrence saine dans le secteur

Un séminaire itinérant sous le thème «vers une protection plus bénéfique de la propriété intellectuelle» a débuté mercredi à Nouakchott.

Au cours de leurs travaux de deux jours, les participants traiteront de thèmes relatifs à l'importance de la propriété intellectuelle dans le développement économique de



l'Afrique, des savoirs traditionnels et des indicateurs géographiques. Ils auront également à examiner le rôle de l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI) en tant qu'office régional en propriété intellectuelle.

La rencontre est organisée par le ministère des Mines et de l'Industrie avec la collaboration de l'Office Européen des Brevets (OEB) et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Ouvrant les travaux de la rencontre, M. Zeidane Ould H'meida, ministre des Mines et de l'Industrie a prononcé le discours suivant :

« C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir d'ouvrir avec vous aujourd'hui les travaux du séminaire itinérant organisé en coopération avec l'OEB, l'OAPI et l'INPI sous le thème: vers une protection plus bénéfique de la propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle revêt de nos jours une importance considérable en raison du rôle qu'elle joue dans le développement de toutes les activités économiques en général et industrielles en particulier.

Cette importance se remarque dans plusieurs domaines notamment dans le fait que les titres de propriété intellectuelle représentent une source de richesse, de bien être, de progrès technique et économique pour les Etats.

Pour permettre donc à la propriété intellectuelle de jouer pleinement son rôle de moteur du progrès, une protection efficace de ces titres doit être assurée en vue à la fois de sauvegarder les intérêts des titulaires et de garantir une concurrence saine; ceci impose la mise en place d'un système de protection et des instruments performants de lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale.

Ceci a amené la communauté internationale à adopter des traités et conventions régissant l'activité de propriété intellectuelle. En effet, ces conventions garantissent à travers la coopération internationale les droits des détenteurs de titres de propriété intellectuelle au delà des frontières nationales.

Ce système permet d'une part de stimuler l'activité inventive et de faire profiter la communauté des fruits de la recherche, d'autre part.

A cet effet, notre pays est partie à ces traités et conventions, notamment la Convention de Paris sur la propriété industrielle, la Convention de Berne sur le droit d'auteur, le Traité de Coopération en matière de Brevets (PCT), en plus de notre adhésion à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle(OAPI) en notre qualité de membre fondateur.

Mesdames, Messieurs

Si les activités de propriété intellectuelle sont d'une telle importance, il s'avère indispensable de prendre conscience des différents aspects techniques, juridiques et commerciaux des titres de propriété intellectuelle, ce qui exige une conjugaison des efforts de toutes les parties concernées à l'effet d'assurer une sensibilisation suffisante de la société, des institutions et entreprises des secteurs public et privé.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent séminaire dont nous attendons qu'il contribue à une plus grande prise de conscience et une meilleure connaissance des questions de propriété intellectuelle.

Cette sensibilisation s'intègre parfaitement dans les stratégies nationales d'alphabétisation, d'acquisition du savoir et des connaissances

et de maîtrise de la technologie.

Ce sont ces conditions qui permettent de relever les défis actuels de la mondialisation, de réaliser un développement durable et d'améliorer les conditions de vie de nos populations.

Ces orientations ont été maintes fois réitérées par le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya invitant les citoyens à gagner ce pari par la lutte généralisée contre l'analphabétisme, la vulgarisation de la lecture, l'acquisition du savoir, la maîtrise de la technologie, la généralisation de la formation technique et professionnelle, l'encouragement de la recherche scientifique à travers le Prix Chinguitt et d'autres nombreuses incitations.

Ces orientations trouvent leur concrétisation dans les différents programmes exécutés par le gouvernement sous la supervision du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Barék pour le progrès et la prospérité du pays.

Mesdames, Messieurs les participants,

Vous assisterez deux jours durant à d'importants exposés sur les différents aspects de la propriété intellectuelle en général et de la propriété industrielle en particulier. A cet égard, je vous invite à profiter au maximum des exposées présentés par les éminents conférenciers venus de prestigieuses institutions de propriété intellectuelle comme l'OEB, l'OAPI, l'INPI et l'OMPI.

Je profite de l'occasion pour remercier les conférenciers et leur souhaiter une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en Mauritanie.

Je ne peux terminer sans adresser mes vifs remerciements et notre gratitude à l'Office Européen des Brevets (OEB), à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) ainsi qu'à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour leur contribution à l'organisation du présent séminaire et pour leur coopération fructueuse avec notre pays dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Sur ce, je déclare ouvert les travaux du séminaire itinérant OEB/OAPI : vers une protection plus bénéfique de la propriété intellectuelle.

Je vous remercie».

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et de la Culture, de la Jeunesse et des Sports .